

*La Castalie,
des projets
de vie!*

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020**

”

Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une goutte dans l'océan. Mais si cette goutte n'existait pas dans l'océan, elle manquerait.

Mère Teresa

*La Castalie,
des projets
de vie!*

SOMMAIRE

- 4 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 5 LES MEMBRES DE LA DIRECTION
- 6 LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 7 LE MOT DE LA DIRECTRICE
- 8 UNE NOUVELLE ORGANISATION PLUS AGILE ET RESPONSABLE
- 11 MODERNISATION DU PARC IMMOBILIER
- 12 GESTION DE LA CRISE SANITAIRE
- 14 UNE RÉVOLUTION MÉDICALE POUR LA CASTALIE
- 15 CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL DE L'ANNÉE 2020
- 16 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020
- 17 COMPTES D'EXPLOITATION DES EXERCICES 2020 ET 2019
- 18 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2020
- 21 RAPPORT DE LA FIDUCIAIRE
- 22 IMPRESSUM

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Daniel Cornut, Président, Expert diplômé en finance et investissements

Josiane Granger, Infirmière diplômée et ancienne Présidente de la commune de Collombey

Françoise Riand, Pédiatre à Martigny

Stéphane Coppey, Avocat et Président de la Ville de Monthey

Olivier Salamin, Secrétaire général Réseau Romand ASA et Vice-président de la ville de Sierre

Martial Coutaz, Médecin chef du Service de gériatrie du Centre hospitalier du Valais romand de l'Hôpital du Valais

Florian Barbey, Rédacteur en chef de Radio Chablais

LES MEMBRES DE LA DIRECTION

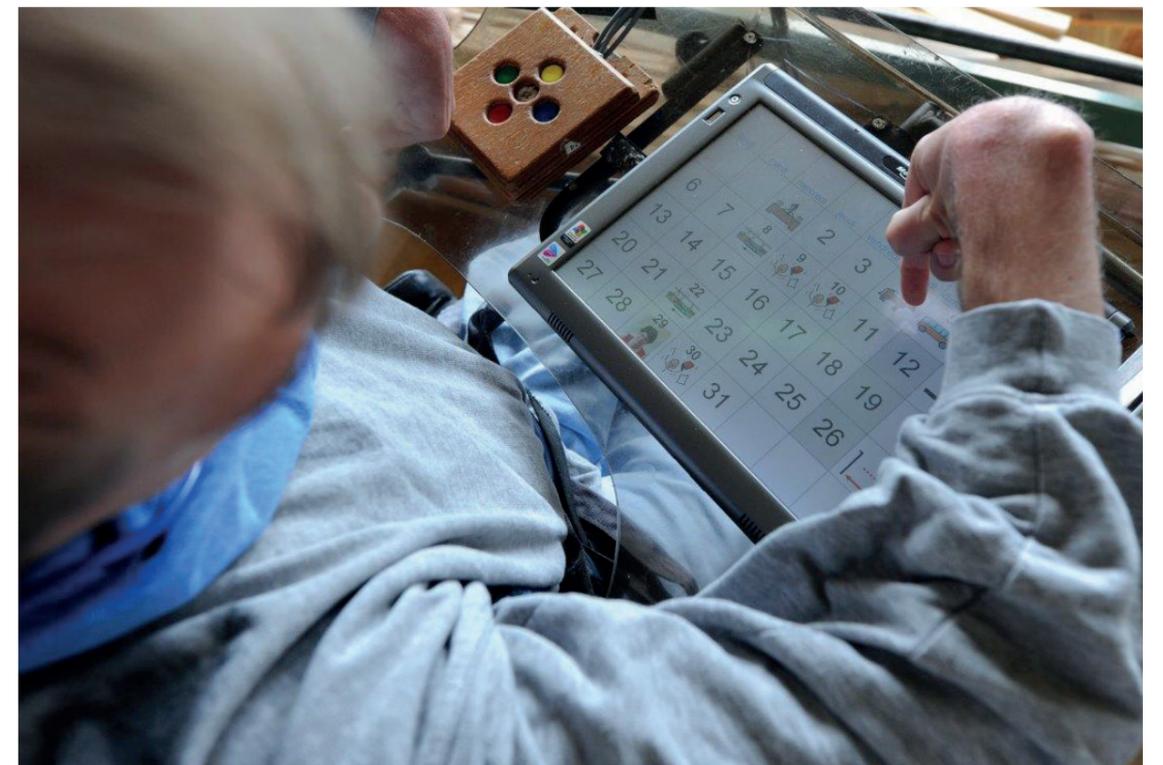
Martine Pfefferlé, Directrice

Yvan Marclay, Directeur adjoint

Priscilla Hiroz, Responsable du secteur enfants (crèche, école spécialisée, internat)

Stevee Quarroz, Responsable du secteur adultes socio-éducatif (hébergement, formation pratique jeunes adultes, centres de jour, centre de Sierre)

Laurent Girard, Responsable du secteur adultes médico-éducatif (hébergement, centres de jour) et du service des soins



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tout d'abord, je tenais à remercier la Direction et l'ensemble du personnel de La Castalie pour le magnifique travail effectué tout au long de cette année 2020. C'était un exercice extrêmement difficile, j'en suis conscient. Malheureusement, la pandémie ne vous a laissé aucun répit et vous avez dû exécuter vos tâches tout en respectant des consignes sanitaires strictes. De plus, un nouvel organigramme a été mis en place ce qui a bousculé vos habitudes de travail. Enfin, le projet de nouvelles constructions s'est concrétisé et vous avez vu passablement de nouvelles personnes investir le site de Monthey pour les travaux préparatoires.

L'aboutissement de ce projet de rénovation de La Castalie ne pouvait être possible sans le soutien du Conseil d'État du Canton du Valais. Ce dossier a été suivi, approuvé et validé principalement par Madame la Conseillère d'État, Esther Waeber-Kalbermatten. Après 12 ans d'une vie politique

intense à un très haut niveau, elle a décidé de prendre une retraite méritée et elle ne va pas être présente pour assister à la réalisation de ses décisions. En votre nom, je tenais à la remercier chaleureusement.

Au moment où j'écris ces lignes, il me semble entrevoir le bout du tunnel concernant cette pandémie. J'espère avoir raison ce qui nous permettra d'accueillir dignement notre nouveau conseiller d'État, M. Mathias Reynard, responsable du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture à qui je souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Daniel Cornut
Président
du Conseil d'administration



MOT DE LA DIRECTRICE

Hors normes, ainsi se laisse résumer l'année 2020. Un an entier où l'on a vu un virus, à lui tout seul, mettre à l'épreuve la résilience de toute la société. Et il n'a pas encore tiré sa révérence... Alors il m'est apparu important de donner la place dans cet éditorial, non au virus, mais à notre résilience. Ce concept a été mis en lumière et défini dans les années 1980 par des chercheurs en neurosciences. Il est décrit comme une force, une capacité à résister à des chocs fortement stressants qui impactent des équilibres psychiques ou une organisation sociale dans son ensemble.

Depuis 2020, ce n'est plus un simple concept mais une expérience collective, vécue au quotidien par les bénéficiaires de nos prestations, leur famille, les professionnels, nos partenaires ainsi que l'Etat. Nous avons dû toutes et tous réinventer nos habitudes de vie et de travail, en se créant un nouveau mode de vie personnel, social, sécuritaire. Il nous a fallu redoubler de créativité pour ne pas soustraire de la qualité à la vie à tout un chacun mais plutôt inventer de nouvelles manières d'être et d'agir.

De ces nouvelles stratégies, nous retirons des synergies interprofessionnelles, des solidarités qui nous ont donné de nouvelles forces. Il est clair que le chemin, si dur et imprévisible durant toute cette période, nous fatigue et parfois nous démoralise. Mais il nous rend aussi plus près de nos valeurs, nous oblige à une pesée des intérêts pour chaque décision. Dans cette progression quotidienne, chacune et chacun apporte ses idées, ses compétences quelle que soit sa fonction. C'est d'une grande richesse !

Quelques projets ont dû être mis en attente mais notre résilience va nous permettre, comme son étymologie l'indique, de sauter, rebondir et rejaillir dès que la situation sanitaire le permettra !

Vous allez découvrir dans ce rapport que des projets se sont réalisés malgré la situation : nous avons fait évoluer nos pratiques concernant le suivi médical de nos bénéficiaires adultes internes ; nous avons vécu une réorganisation structurelle ; et, grâce à l'approbation du budget pour la rénovation et l'extension de notre site de Monthey par le Grand Conseil valaisan, nous avons pu nous déterminer sur la planification des travaux, dont le démarrage est prévu pour cet automne.

Avant de terminer, je veux, au nom de toute La Castalie, remercier chaleureusement, Madame Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'État de 2009 à 2021. Au moment de la diffusion de ces lignes, elle ne sera plus en fonction, mais tout au long de ses mandats de Conseillère d'État, elle a apporté un soutien précieux aux personnes en situation de handicap et particulièrement à notre grand projet de rénovation, qui va permettre d'offrir des infrastructures adaptées à nos bénéficiaires. Nous lui exprimons encore toute notre gratitude.

Nous profitons aussi de remercier Monsieur Christophe Darbellay, Conseiller d'État au Département de l'économie et la formation, pour son soutien à notre crèche et notre école, ainsi que Monsieur Mathias Reynard, nouvellement nommé Conseiller d'État au Département de la santé des affaires sociales et de la culture pour la poursuite de notre collaboration.

Que la résilience puisse encore toutes et tous nous accompagner dans notre lutte et qu'une fois ce virus combattu, elle continue à nourrir nos pratiques vers une société plus inclusive.

Bonne lecture,

Martine Pfefferlé
Directrice

UNE NOUVELLE ORGANISATION PLUS AGILE ET RESPONSABLE

C'est au printemps 2017 qu'un projet de refonte de l'organisation structurelle a démarré. Forte de son nouveau statut juridique d'établissement autonome de droit public, acquis le 1^{er} janvier 2012, et en vue de son agrandissement à venir, il apparaissait nécessaire pour La Castalie de repenser sa structure, afin de la mettre en adéquation avec ces nouveaux défis. Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) a donné son accord pour un mandat d'analyse et de mise en place d'un nouveau modèle de

fonctionnement. Une mission d'envergure confiée à M. Andreas Wenger, codétenteur de Transforma Consulting, réputé pour des mandats similaires auprès d'autres entreprises publiques.

D'UN MANAGEMENT PYRAMIDAL AU MANAGEMENT PARTICIPATIF

Si l'ancienne organisation fonctionnelle (cf. ancien organigramme ci-dessous) a pendant de nombreuses années rempli sa mission, il est apparu qu'elle n'était plus en harmonie avec les réalités actuelles de

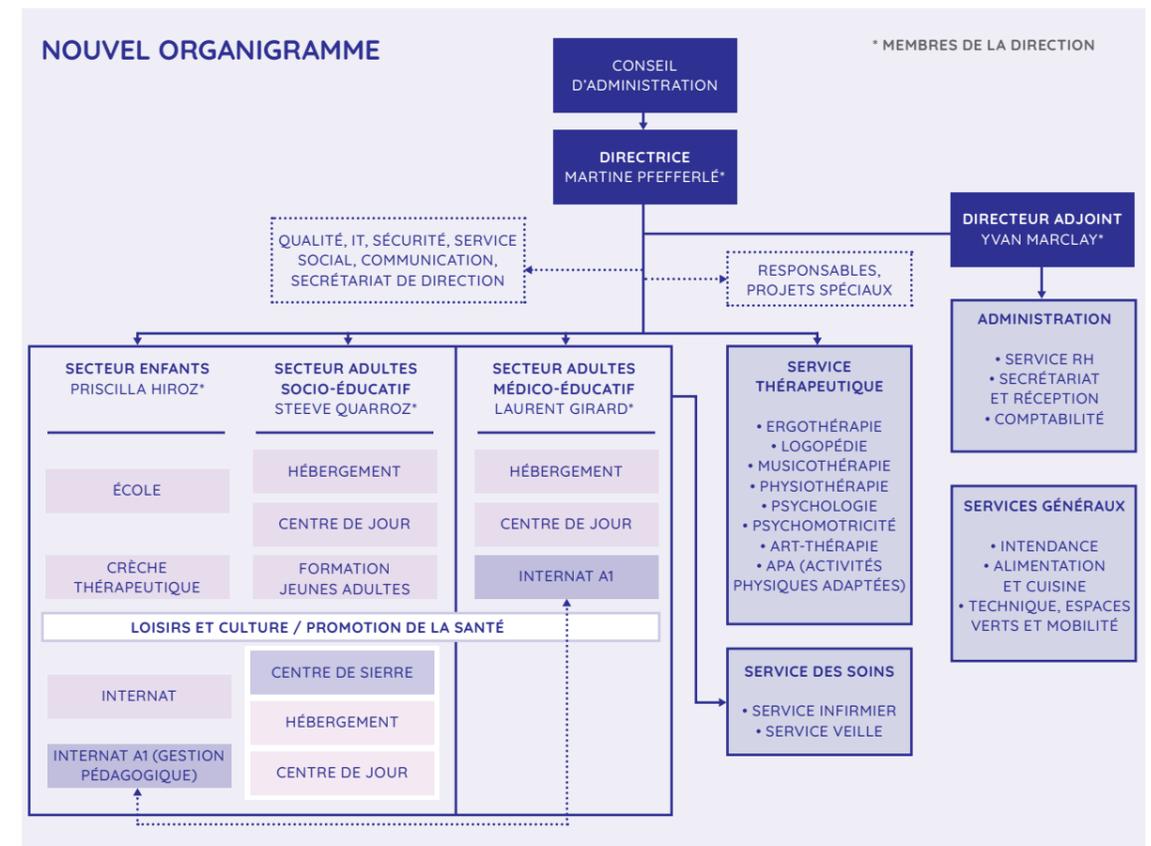
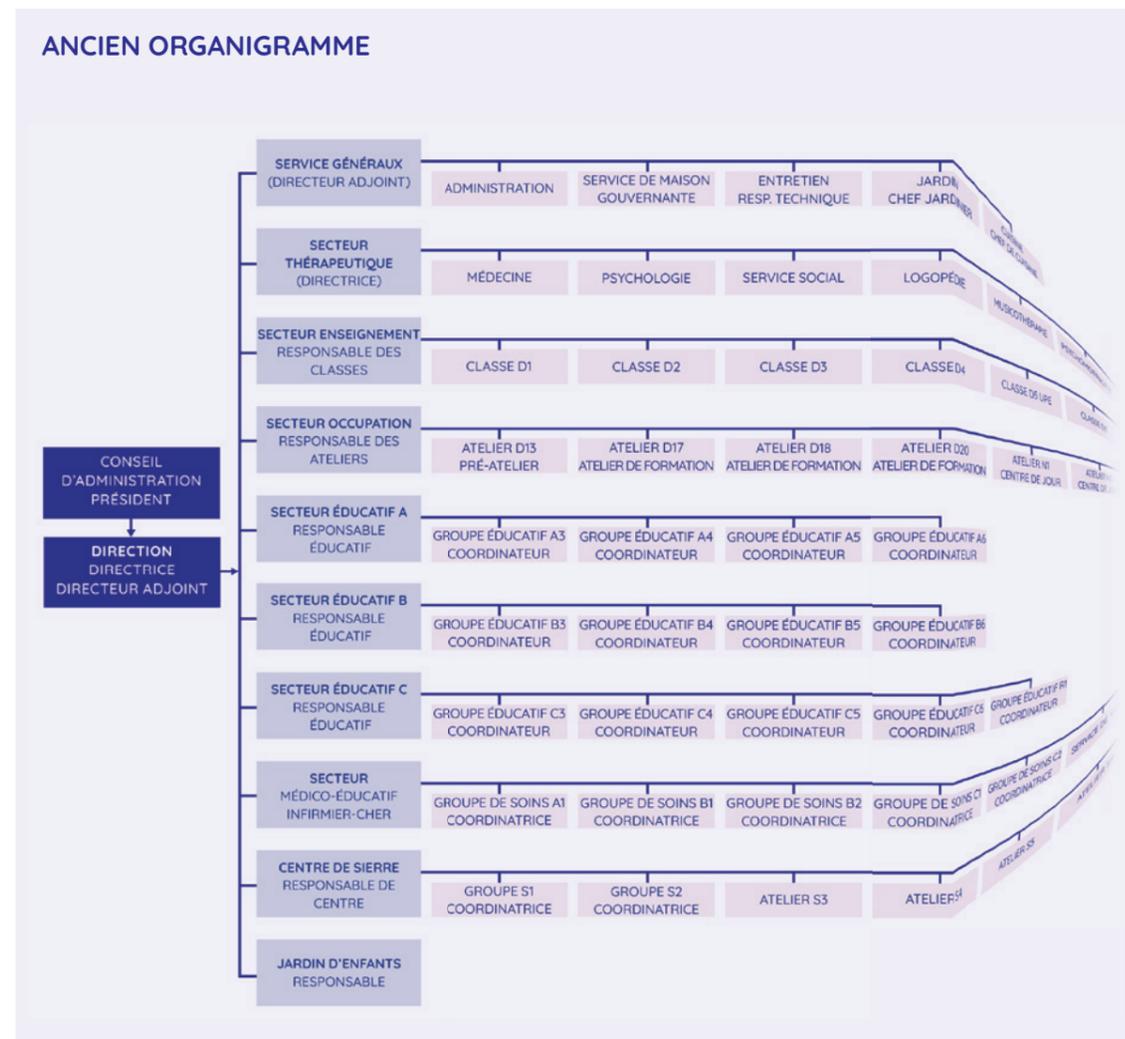
l'institution. Une organisation fonctionnelle peut parfaitement répondre à des besoins standardisés mais au vu de la grande hétérogénéité des personnes accueillies aujourd'hui, cette organisation, qui a pu convenir dans la phase initiale du développement institutionnel, n'est désormais plus adaptée.

Qui plus est, chaque bénéficiaire est suivi par plusieurs secteurs de l'institution, ce qui nécessite un grand besoin de coordination entre les différents secteurs (approche interdisciplinaire). Or ceci n'est justement guère propice dans une organisation de type fonctionnel. En effet, pour permettre cette coordination, de nombreuses séances regroupant l'ensemble des acteurs concernés sont organisées, ce qui engendre des coûts importants et un manque

de réactivité dans le traitement de l'information et des réponses à apporter.

Sans compter que dans une organisation fonctionnelle, de nombreuses demandes sont adressées à la Direction, car seul le sommet de la hiérarchie détient une vision holistique et globale au sujet des résidents, rendant ainsi difficile la possibilité de déléguer et provoquant une surcharge de travail pour la Direction.

Face à l'ensemble de ces constats, La Castalie a troqué son style de management pyramidal, représenté par un organigramme en silos, contre une organisation davantage participative, agile et responsable, plaçant le ou la bénéficiaire au centre des prestations (cf. nouvel organigramme ci-dessous).



MODERNISATION DU PARC IMMOBILIER

OBJECTIFS DE LA NOUVELLE ORGANISATION

- Structurer l'organisation dans le but de permettre **une vision globale de la situation d'une personne**.
- **Augmenter les synergies et la coordination** entre les collaborateurs et collaboratrices assumant l'accompagnement (hébergement, atelier, classe, thérapie, service médical, etc.).
- Permettre une plus grande **délégation des compétences et des responsabilités** afin d'augmenter l'agilité, l'efficacité et la flexibilité de l'organisation.
- Assurer et pérenniser **une haute qualité de l'accompagnement** et de suivi.
- Permettre **une meilleure lisibilité de notre organisation** pour les partenaires externes.

PRINCIPAUX CHANGEMENTS

- Ce véritable changement de culture institutionnelle sera incarné par un comité de Direction plus restreint, passé de 9 à 5 membres au 01.05.2020. En effet, les secteurs ayant été regroupés en trois entités distinctes (enfants, adultes socio-éducatif et adultes médico-éducatif), il n'y a donc plus 7 responsables de secteur mais 3. Le nouveau comité de Direction se compose alors de :
 - M^{me} Martine Pfefferlé : directrice
 - M. Yvan Marclay : directeur adjoint
 - M^{me} Priscilla Hiroz : responsable secteur enfants
 - M. Steeve Quarroz : responsable secteur adultes socio-éducatif
 - M. Laurent Girard : responsable secteur adultes médico-éducatif et service de soins
- Pour épauler les responsables de secteur, un nouveau rôle clé est apparu, celui de responsable d'unité. Au nombre de 11, ils se partageront les différentes unités des trois secteurs principaux.

LES GRANDES ÉTAPES DE L'ANNÉE 2020

- Juin 2020 : Approbation du budget pour la rénovation et l'extension de notre site de Monthey par Le Grand Conseil valaisan.
- Juillet 2020 : Pose des gabarits et mise à l'enquête.
- Décembre 2020 : Planification des différentes étapes de la construction avec la participation du Service Immobilier et

Patrimoine (SIP), du Service de l'action sociale (SAS) de l'Etat du Valais et des bureaux d'architecture Gaymenzel et Ken Architekten BSA AG de Zurich (lauréat du concours).

Le début des travaux est annoncé pour l'été 2021.

Plus d'informations dans la rubrique « Modernisation du parc immobilier » de notre site internet : <http://www.castalie.ch/modernisation-du-parc-immobilier/>

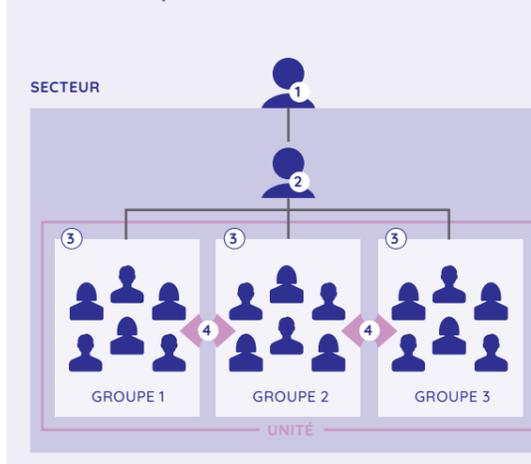
LE SAVIEZ-VOUS ?

Notre nouveau modèle d'organisation structurelle a été pensé pour être en cohérence avec la future configuration des bâtiments. Ainsi, les différentes fonctions seront regroupées par bâtiment facilitant les échanges interprofessionnels, de même que les interactions sociales entre les bénéficiaires.



PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ORGANISATION

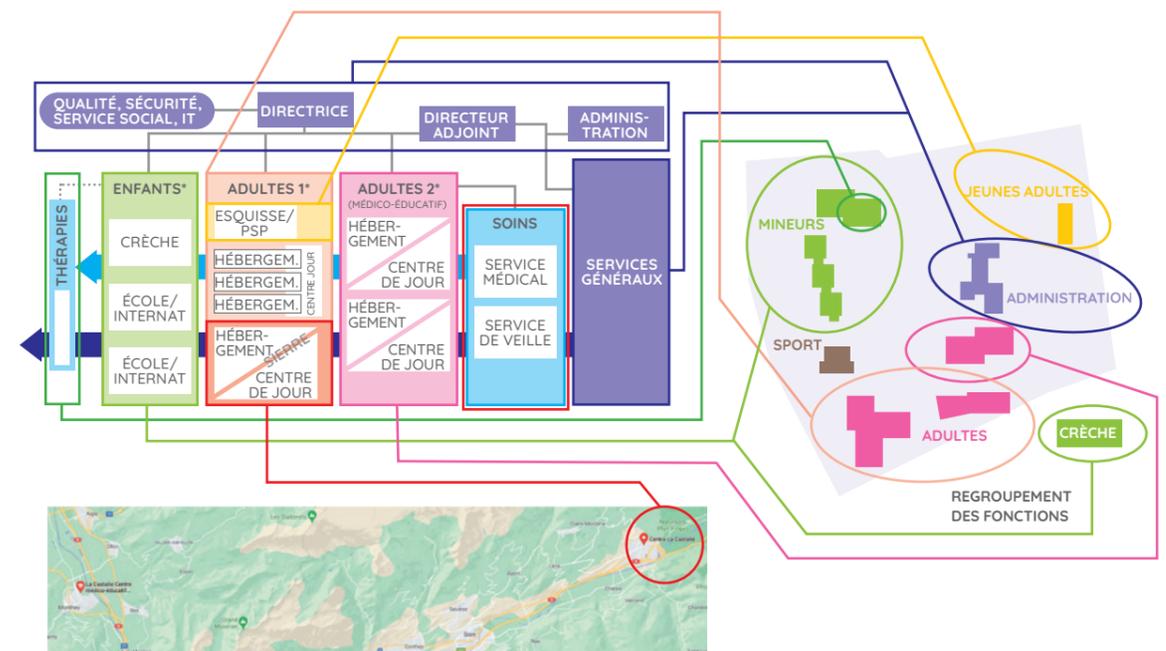
SECTEURS/UNITÉS



EXPLICATIONS

- RESPONSABLE DE SECTEUR**
 - Elabore et met en œuvre la stratégie opérationnelle de la Castalie.
 - Assure le suivi des objectifs et axes de développement de son secteur, conformément à la vision stratégique définie.
 - Supervise l'ensemble des activités du secteur.
 - Assure la gestion des ressources du secteur et assure la conduite du personnel rattaché.
- RESPONSABLE D'UNITÉ**
 - Assure l'organisation, la gestion et le bon fonctionnement de son unité.
 - Assure la gestion des ressources de son unité.
 - Assure le suivi et évalue le personnel rattaché à son unité.
 - Assure la coordination et la transmission des informations entre les différents partenaires internes et externes.
- GROUPES**
 - Attribution des rôles/responsabilités en fonction des compétences métiers des collaborateurs.
- LIENS COMMUNS/SYNERGIES/FLUIDITÉ ENTRE LES GROUPES**

ARTICULATION DU NOUVEAU MODÈLE SUR LA NOUVELLE CONFIGURATION DES BÂTIMENTS



GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Une pandémie, c'est un événement qui perturbe massivement le flux des processus de prestations dans l'ensemble des secteurs et des services. Elle constitue de ce fait un défi pour le management, d'autant plus lorsque l'institution est en plein changement structurel. À ce défi de taille, s'est ajoutée la complexité d'adaptation des normes sanitaires au monde du handicap. En raison de leur déficience intellectuelle et/ou de leur handicap physique, les personnes que nous accompagnons ne peuvent collaborer activement au respect des normes sanitaires (p. ex. : port du masque, respect des gestes barrière ou isolement en chambre en cas de contamination).

Nous avons donc dû trouver des stratégies, des compromis avec les directives sanitaires des autorités cantonales, afin de poursuivre notre mission d'accompagnement visant à maintenir le bien-être et d'empêcher l'isolement social. Par exemple, au sein de notre secteur « Adultes », si lors de la première vague, nous n'avons eu d'autres choix que de fermer nos centres de jour, lors de la deuxième vague, mieux préparés, nous avons décidé de les remodeler complètement en créant un centre de jour pour chaque unité d'hébergement. Cela a permis de ne pas mélanger les personnes, afin d'éviter toute propagation en cas de contamination nous permettant de mettre en quarantaine des groupes spécifiques plus petits, et de poursuivre l'activité des autres groupes de personnes. Au niveau de l'école de La Castalie, lors de sa réouverture complète le 25 mai 2020, une stratégie similaire a été mise en place : les programmes ont ainsi été revus afin d'éviter les échanges entre classes. « **Appliquer les directives sanitaires tout en respectant l'activité des pensionnaires, tel a été notre challenge** », résume M. Laurent Girard, membre de la Direction et responsable du service des soins.

QUELQUES CHIFFRES

- Environ 100 tests PCR faits auprès des pensionnaires sur l'année 2020.
- 30, c'est le nombre estimé de pensionnaires qui ont été positifs au coronavirus dont 2 hospitalisations d'une moyenne de 24h sans complication majeure et 0, c'est le nombre de personnes décédées des suites du coronavirus au sein de notre établissement.
- 160'500 masques commandés sur l'année 2020.
- 30'000.- de dépenses supplémentaires pour la gestion du stock de notre pharmacie (masques, désinfectants, blouses, etc.).
- 16 courriers envoyés aux familles en 2020, contre habituellement 3 par année.
- 114 pensionnaires sur 211 qui n'ont plus bénéficié des prestations de La Castalie lors de la première vague, soit plus de la moitié des bénéficiaires de nos prestations.

Plus d'informations dans la rubrique « Coronavirus » de notre site internet : <http://www.castalie.ch/coronavirus/>



”

Appliquer les directives sanitaires tout en respectant l'activité des pensionnaires, tel a été notre challenge.

Laurent Girard

Membre de la Direction
et responsable
du service des soins

UNE RÉVOLUTION MÉDICALE POUR LA CASTALIE

Pendant de longues années, le suivi médical des pensionnaires de La Castalie a été assuré par un médecin interne à l'institution, le Dr Jean-Pierre Marcoz, neuro-pédiatre. Suite à son départ à la retraite en décembre 2015 et face à l'expansion qu'a connu l'institution depuis 1972, La Castalie a dû réfléchir à un nouveau mode de gestion des suivis médicaux.

Si de 2016 à 2020, les suivis médicaux ont principalement pu être assurés par le Dr Milan Zedka, neuroréhabilitateur et médecin référent pour La Castalie à 40% et le Dr Abdelkader Ahouel, médecin généraliste consultant pour La Castalie, à raison d'un après-midi par semaine, cela s'est vite révélé insuffisant face à l'ampleur des besoins médicaux des personnes que nous accompagnons et la complexité de certains besoins (suivi oncologique, soins palliatifs, etc.).

La Direction a alors entamé une réflexion avec le Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), notamment avec son directeur médical, le Prof. Redouane Bouali, ainsi que la Dr^e Chantal Bochud Tornay, spécialiste en médecine interne générale et présidente des médecins de famille en Valais. Cette dernière a alors sollicité l'association des médecins de famille, afin de savoir si ces derniers seraient favorables à se répartir les suivis médicaux des bénéficiaires adultes internes de La Castalie, ce qu'ils ont accepté.

Malheureusement, nous nous sommes vite rendus compte que notre gestion des dossiers médicaux sous format papier ne permettait pas d'envisager de telles collaborations. La Dr^e Chantal Bochud-Tornay a alors été nommée médecin référente de La Castalie avec comme mission principale d'accompagner et de conseiller la Direction dans la gestion médicale. Grâce à son engagement important et aux négociations

qu'elle a menées avec le réseau médical, nous avons pu aboutir à l'achat en 2019 de Mediway, un programme informatique destiné à la gestion des dossiers patients dans les cabinets médicaux. Nous relevons aussi l'implication de la Dr^e Stéphanie Dorsaz, à qui nous devons également la numérisation des dossiers médicaux et qui a repris le flambeau de médecin référente de La Castalie depuis le 1^{er} juillet 2020.

Nous soulignons le soutien du DSSC pour l'achat du logiciel et la contribution financière pour permettre à des médecins d'informatiser nos dossiers patients sur Mediway. Cet outil a ainsi permis de rendre accessible les dossiers médicaux des personnes que nous accompagnons. Nous tenons ici à les remercier chaleureusement pour leur soutien afin de garantir un suivi médical de proximité, individualisé et adapté aux besoins de nos bénéficiaires adultes internes.

En 2020, ce sont donc 20 médecins généralistes, dont 13 issus du projet Mediway, qui se sont répartis les suivis médicaux de nos 110 pensionnaires adultes internes. Ils complètent l'offre de prestations médicales des pédiatres, des médecins spécialistes (gynécologues, cardiologues, urologues, etc.), des centres médico-sociaux (CMS Valais et CMS pédiatrique du Valais romand), des diététiciens et diététiciennes, une infirmière scolaire, l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) du Valais romand et l'Institut central des hôpitaux valaisans (ICHV).

CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

PET-RECYCLING SCHWEIZ 

CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**LA CASTALIE
1870 MONTHÉY**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

96 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2020. Ces quelques 3485 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:

-  **ENVIRON 288 KILOGRAMMES DE GAZ À EFFET DE SERRE**
-  **ENVIRON 91 LITRES DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!

 
Jean-Claude Würmli
Directeur

PET-Recycling Schweiz, Naglerwiesenstrasse 4, 8049 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch  10619

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2020 en francs suisses

ACTIF	ANNEXES	2020	2019
Actif circulant			
Liquidités		1 053 891,54	405 462,95
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		1 690 866,40	2 270 773,99
Stocks		190 544,88	156 816,89
Subventions à recevoir – Etat du Valais		1 108 917,91	930 202,28
Actifs de régularisation		5 370,65	19 127,60
		4 049 591,38	3 782 383,71
Actif immobilisé			
Aménagement des constructions	2.A.	78 961,86	114 748,25
Immeubles d'exploitation	2.A.	96 325,25	100 176,60
Mobilier, machines, véhicules	2.A.	102 717,97	108 661,83
Informatique	2.A.	28 002,48	10 487,23
		306 007,56	334 073,91
Total de l'actif		4 355 598,94	4 116 457,62
PASSIF			
Fonds étrangers à court et moyen terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		1 654 452,70	823 081,17
C/C – résidents		8 527,70	13 519,50
Dettes bancaires		0	1 038 003,35
Passifs de régularisation		392 452,92	461 349,28
Provisions débiteurs thérapies		0	20 977,45
		2 055 433,32	2 356 930,75
Fonds propres			
Fonds de réserve exploitation		700 771,95	198 919,43
Fonds de tiers		1 488 406,93	1 059 206,92
Résultat		110 986,74	501 400,52
		2 300 165,62	1 759 526,87
Total du passif		4 355 598,94	4 116 457,62

COMPTES D'EXPLOITATION

DES EXERCICES 2020 ET 2019 en francs suisses

	ANNEXES	2020	2019
Frais de personnel		26 840 318,23	25 837 668,20
Besoins médicaux		96 574,27	73 496,86
Charges de ménage et de produits alimentaires		593 946,01	672 933,75
Entretien et réparations		390 792,82	459 703,45
Loyers		872 515,30	886 079,70
Amortissements immobilisations	2.A.	72 071,93	80 192,15
Autres charges d'exploitation		609 084,92	605 650,06
Charges		29 475 303,48	28 615 724,17
Contributions – Bénéficiaires de prestations (valaisans)		5 163 319,55	5 424 263,95
Contributions – Bénéficiaires de prestations (hors canton)		1 570 314,75	1 739 595,05
Contributions – Al/Lamal		441 810,15	567 084,02
Produits résultant de ventes		32 715,51	51 761,33
Loyers		585,00	585,00
Autres produits d'exploitation		54 350,94	148 219,56
Produits		7 263 095,90	7 931 508,91
Résultat de l'exercice avant subventions		22 212 207,58	20 684 215,26
Déficit – Secteur Enfants	2.B.	6 788 726,32	6 379 067,78
Déficit – Secteur Adultes	2.B.	15 423 481,26	14 305 147,48
Déficits par secteur		22 212 207,58	20 684 215,26
Subvention estimée – Service SAS – VS – Secteur Adultes		15 534 468,00	14 806 548,00
Subvention estimée – Service OES – VS – Secteur Enfants		6 736 549,27	6 332 096,58
Subvention – Service SCJ – VS – Crèche		36 177,05	30 971,20
Subvention – Commune de Monthey – Crèche		16 000,00	16 000,00
Subventions		22 323 194,32	21 185 615,78
Charges exceptionnelles (réforme CPVAL)		9 012 892,00	0
Produits exceptionnels (subvention réforme CPVAL)		- 9 012 892,00	0
Résultat hors exploitation		0	0
Résultat de l'exercice		110 986,74	501 400,52

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2020

1. Informations sur les principes comptables appliqués, lorsqu'ils ne sont pas prescrits par la loi. Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions légales relatives à la tenue de la comptabilité et à la présentation des comptes commerciaux selon le code des obligations (art. 957 à 962 CO).

2. Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan et compte de résultat.

A. Tableau détaillé des investissements-amortissements

Désignation	Année	Prix d'achat	Solde au 1.1.2020	Acquisition 2020	Part subvention	Base à amortir	Taux	Amortiss linéaire	Prise en compte	Solde au 31.12.2020	Nbre
Aménagement des constructions											
Investissements	2013	213 592,60	5 339,79			21 359,19	14,30%	5 339,80	5 339,80	0,00	7/7
Investissements	2014	217 259,30	13 035,52			32 588,92	14,30%	6 517,80	6 517,80	6 517,72	6/7
Investissements	2015	188 332,80	18 833,30			37 666,55	14,30%	6 277,75	6 277,75	12 555,55	5/7
Investissements	2016	298 668,80	42 666,95			74 667,20	14,30%	10 666,75	10 666,75	32 000,20	4/7
Investissements	2017	195 365,15	34 872,69			48 841,29	14,30%	6 984,30	6 984,30	27 888,39	3/7
		1 113 218,65	114 748,25	-	-	215 123,15			35 786,39	78 961,86	
Bâtiment modulaire - physiothérapie											
Investissements	2015	460 313,20	99 046,65			110 475,15	3,33%	3 809,50	3 809,50	95 237,15	5/30
Investissements	2016	5 022,00	1 129,95			1 255,50	3,33%	41,85	41,85	1 088,10	4/30
		465 335,20	100 176,60	-	-	111 730,65			3 851,35	96 325,25	
Mobilier, machines, véhicules											
Investissements	2013	154 797,50	3 869,75			15 479,75	14,30%	3 870,00	3 869,75	0,00	7/7
Investissements	2014	127 997,65	5 297,89			13 199,59	14,30%	2 633,90	2 633,90	2 663,99	6/7
Investissements	2015	138 083,75	13 808,49			27 616,74	14,30%	4 602,75	4 602,75	9 205,74	5/7
Investissements	2016	159 682,35	22 811,74			39 920,59	14,30%	5 702,95	5 702,95	17 108,79	4/7
Investissements	2017	146 007,00	26 062,15			36 501,75	14,30%	5 219,80	5 219,80	20 842,35	3/7
Investissements	2018	97 050,27	20 793,02			24 262,57	14,30%	3 469,55	3 469,55	17 323,47	2/7
Investissements	2019	64 075,14	16 018,78			16 018,78	14,30%	2 290,70	2 290,70	13 728,08	1/7
Investissements	2020			87 382,13	65 536,59					21 845,54	0/7
		887 693,66	108 661,82	87 382,13	65 536,59	172 999,77			27 789,40	102 717,96	
Informatique											
Investissements	2015	17 516,35	729,84			2 919,54	20,00%	729,90	792,84	0,00	5/5
Investissements	2016	63 007,20	6 300,75			15 751,80	20,00%	3 150,35	3 150,35	3 150,40	4/5
Investissements	2018	7 327,95	1 465,59			1 831,99	20,00%	366,40	366,40	1 099,19	2/5
Investissements	2019		1 991,05			1 991,05	20,00%	398,20	398,20	1 592,85	1/5
Investissements	2020			88 640,20	66 480,15					22 160,05	0/5
		87 851,50	10 487,23	88 640,20	66 480,15	22 494,38			4 644,79	28 002,49	
Total		2 554 099,01	334 073,90	176 022,33	132 016,74	522 347,95			72 071,93	306 007,56	

B. Tableau détaillé des subventions

	Enfants		Adultes	
	2020	2019	2020	2019
Déficit - Secteur Enfants	6 788 726,32	6 379 067,78	-	-
Déficit - Secteur Adultes	-	-	15 423 481,26	14 305 147,48
Déficit par secteur	6 788 726,32	6 379 067,78	15 423 481,26	14 305 147,48
Avance Subvention - Service SAS-VS - Secteur Adultes	-	-	15 534 468,00	14 806 548,00
Avance Subvention - Service OES-VS - Secteur Enfants	6 187 288,80	6 171 255,90	-	-
Avance Subvention - Service SCJ-VS - Crèche	36 177,05	30 971,20	-	-
Avance Subvention - Commune de Monthey - Crèche	16 000,00	16 000,00	-	-
Subventions	6 239 465,85	6 218 227,10	15 534 468,00	14 806 548,00
Solde après subvention	549 260,47	160 840,68	(110 986,74)	(501 400,52)

C. Tableau de flux de fonds

	Annexes	2020	2019
Perte de l'exercice avant subventions et fonds de réserve		-22 212 207,00	-20 684 215,00
Subventions du secteur public		22 323 194,00	21 185 615,00
Amortissements	2.A.	72 072,00	80 192,00
Variation du fonds de réserve		501 852,00	-86 323,00
Variation des besoins en fonds de roulement:			
Débiteurs		579 907,00	30 386,00
Stocks		-33 728,00	592,00
Subventions à recevoir		-178 715,00	62 112,00
Actifs de régularisation		13 757,00	321 980,00
Créanciers		826 379,00	-1 174 026,00
Dettes financières à court terme		-1 038 003,00	20 952,00
Subventions restituer ou à mettre en fonds de réserve (2019)		-501 400,00	-223 369,00
Passifs de régularisation yc provisions		-89 874,00	93 751,00
Fonds de tiers		429 200,00	425 476,00
Flux de fonds net provenant de l'activité d'exploitation		692 434,00	53 123,00
Transfert valeur comptable extension bâtiment dans actif transitoire		-	-
Investissement en immobilisations corporelles	2.A.	-176 022,00	-72 039,00
Flux de fonds net provenant de l'activité d'investissement		-176 022,00	-72 039,00
Subventions à l'investissement	2.A.	132 016,00	54 029,00
Flux de fonds net provenant de l'activité de financement		132 016,00	54 029,00
Liquidités au début de la période		405 460,00	370 347,00
Liquidités à la fin de la période		1 053 888,00	405 460,00

3. Autres informations prescrites par la loi.

Conseil d'administration

Indications personnelles

Cornut Daniel
Coppey Stéphane
Granger Josiane Berthe
Riand Françoise Marie Paule
Salamin Olivier
Barbey Florian
Coutaz Martial

Fonction

Président
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre

Mode de signature

Collectif à deux
Sans signature
Sans signature
Sans signature
Sans signature
Sans signature
Sans signature

Organe de révision

Fiduciaire Bender SA, Martigny-Monthey

4. La raison de commerce, le nom, la forme juridique et le siège de l'entreprise

La Castalie, établissement autonome
de droit public, doté de la personnalité juridique, Monthey

5. Nombre d'emplois à plein temps

231,39

6. Dette envers l'institution de prévoyance

CHF 820 012,35



Benoît Bender
Expert fiduciaire diplômé
Expert réviseur agréé

Delphine Bender
Agente fiduciaire
avec brevet fédéral
Réviseur agréé

Thomas Morard
Expert diplômé
en finance et controlling
Réviseur agréé

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT DES COMPTES DE LA CASTALIE, ETABLISSEMENT AUTONOME DE DROIT PUBLIC

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels comprenant le Bilan, le compte de Pertes et Profits et l'annexe présentés par le Conseil d'administration de la Castalie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à votre Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'institution contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux conventions signées avec l'Etat du Valais.

FIDUCIAIRE BENDER SA

Le réviseur responsable :

Benoît Bender
Expert réviseur agréé

Rue d'Octodure 31A
CH-1920 Martigny
T +41 27 722 33 12
F +41 27 722 52 77

Rue du Coppet 7
CH-1870 Monthey
T +41 24 471 27 30
F +41 24 472 46 26

www.fidbender.ch
info@fidbender.ch

Membre de

FIDUCIAIRE SUISSE

Martigny, le 15 avril 2021 - BB/rg

IMPRESSUM

TEXTES

Lorelei Michel

GRAPHISME

Laëtitia Médico
elleM graphisme & communication
www.ellem.ch

PHOTOGRAPHIES

La Castalie

Charles Niklaus
Déclic photographie
www.clicphoto.ch

IMPRESSION

Imprimerie Les Colombes
www.lescolombes.ch

LA CASTALIE

La Castalie est certifiée SQS-ISO 9001 2015



Imprimé sur papier BalancePure® 100% recyclé
© 2021 La castalie

”

Le meilleur moyen de prévoir le futur,
c'est de le créer.

Peter Drucker

*La Castalie,
des projets
de vie!*

